

**Code du produit : FEL SOD**  
**FDS N°: P007**

**Nb. pages : 5**  
**Date : 06/2004**  
**Version N° : 1**

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

**Nom du produit : FELDSPATH SODIQUE**

**Code ETQ : E220**

**Utilisation du produit / Préparation :**

- Céramique
- Verre

Les principales caractéristiques des Feldspaths sont d'agir comme agent fondant. Les Feldspaths sont aussi utilisés comme charges techniques dans les peintures et les colles.

**Fournisseur :**

CERADEL  
19 à 25 rue Frédéric Bastiat  
BP 1598  
87022 LIMOGES CEDEX 9  
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35  
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30  
E-mail : [ventes@ceradel.fr](mailto:ventes@ceradel.fr)

**Renseignements en cas d'urgence :**

Centre anti-poison de votre département.  
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59  
Site web : [www.ceradel.fr](http://www.ceradel.fr)

**2. Composition / informations sur les composants****Nature de la substance :**

Nature minérale : Feldspath

Description de la substance : (Na, K) AlSi<sub>3</sub>O<sub>8</sub>, SiO<sub>2</sub>

**Composants :**

N° CAS	EINECS	Nom	Classification EC
068476-25-5	270-666-7	Feldspath autres silicates	- pas de classification
014808-60-7	238-878-4	Quartz	- pas de classification

**3. Identification des dangers**

L'inhalation prolongée des hautes concentrations de poussière peut défavorablement affecter les fonctions pulmonaires. Par sécurité, respectez les limites d'exposition professionnelles réglementaires.

En cas de sur-exposition ou insuffisance respiratoire, portez l'équipement respiratoire approprié.

#### 4. Premiers secours

Aucune action à éviter, ni d'instructions spéciales pour les sauveteurs.

**Après contact avec les yeux :**

Pas de mesure spéciale.

Laver abondamment à l'eau et consulter un médecin si nécessaire.

**Après ingestion :**

Pas de mesure spéciale.

**Après inhalation :**

Pas de mesure spéciale.

**Après contact avec la peau :**

Pas de mesure spéciale.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produit ininflammable et non explosif. En cas de feu, pas de dispersion dangereuse.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles :**

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer de poussière. Le masque de protection doit être porté dans des atmosphères poussières.

**Mesures pour la protection de l'environnement :**

Pas d'exigence particulière.

**Méthodes de nettoyage :**

Eviter le balayage sec et employer la pulvérisation d'eau ou l'aspiration pour empêcher la formation de poussière.

#### 7. Manipulation et stockage

**Précautions à prendre pour la manipulation :**

Eviter la formation de poussière.

Ventiler aux endroits où la poussière est formée. En cas de ventilation insuffisante, porter l'équipement respiratoire approprié. Votre fournisseur peut vous conseiller sur ces précautions, entrez en contact avec lui.

**Stockage :**

Mesures techniques / Précautions

Aucune exigence spécifique. Fournir la ventilation appropriée et stocker les sacs de manière à prévenir tout risque de fuite accidentelle.

**Utilisations particulières :**

Pas de mesures techniques ou de précautions particulières. Voir conseils de manutention ci-dessus.

**8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle****Valeurs limites de l'exposition**

Respecter les dispositions réglementaires sur la poussière (total et poussière respirable, et quartz).

**Contrôles de l'exposition****A – CONTROLES DE L'EXPOSITION AYANT TRAIT A LA PROFESSION**

Fournir la ventilation appropriée et le filtrage aux endroits où la poussière peut-être produite.

- protection respiratoire
- En cas d'exposition à la poussière au-delà des limites réglementaires, porter un masque de protection conforme à la législation nationale (Standard CEN).

**B – CONTROLES DE L'EXPOSITION LIES A L'ENVIRONNEMENT**

Pas d'exigence particulière. Il n'y a aucun danger d'écotoxicité annoncé pour le Feldspath, s'il est naturellement répandu dans l'atmosphère.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales.**

<b>Etat physique :</b>	solide
<b>Couleur :</b>	blanc - gris
<b>Odeur :</b>	inodore

**Informations importantes concernant la santé, la sécurité et l'environnement**

<b>Densité apparente :</b>	1,2 – 1,6 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité réelle :</b>	2,6 g/cm <sup>3</sup>
<b>Forme :</b>	Lamellaire
<b>Point de fusion :</b>	1100°C – 1450°C
<b>Point d'inflammabilité :</b>	non inflammable
<b>Risque d'explosion :</b>	non explosif
<b>Taille de particule (µm)</b>	<10
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Négligeable
<b>Solubilité dans l'acide fluorique :</b>	Oui

**10. Stabilité et réactivité**

Chimiquement stable, aucune incompatibilité particulière, aucun produit de décomposition dangereux.

## 11. Informations toxicologiques

Aucune toxicité aiguë.

L'exposition prolongée et/ou massive à respirer de la poussière peut avoir des effets défavorables sur les poumons. En raison de sa teneur en quartz, une exposition excessive au Feldspath peut notablement causer la fibrose pulmonaire et la silicose. Il y a un débat scientifique avançant un effet cancérigène possible du quartz. Il y a un ensemble de preuves soutenant le fait que l'augmentation des risques de cancer serait limitée aux personnes souffrant déjà de silicose. Selon l'état actuel des choses, la protection des ouvriers contre la silicose serait logiquement assurée en respectant les limites réglementaires professionnelles actuelles. Une liste de références bibliographiques peut être obtenue auprès de votre fournisseur, à la demande.

## 12. Informations éco-toxicologiques

Aucun effet spécifique défavorable connu.

## 13. Informations relatives à l'élimination

### **Résidus / produits inutilisés :**

Peuvent être enfouis en conformité avec les règlements locaux. Le produit doit être enterré pour empêcher l'émission de poussière en suspension dans l'air. Si possible, le recyclage doit être préféré à l'évacuation.

### **Emballage :**

Aucune exigence spécifique. Dans tous les cas, la formation de poussière des résidus dans l'emballage doit être évitée et une protection appropriée de l'ouvrier doit être assurée.

## 14. Informations relatives au transport

Aucune précaution spéciale exigée selon le règlement du transport de marchandises dangereuses. Eviter la diffusion.

## 15. Informations réglementaires

Se référer aux limites d'exposition réglementaire pour la main d'œuvre mise en application dans chaque pays (voir l'article 8).

Le produit, ni chacun des minéraux constitutifs contenus, n'a été classifié, au niveau de l'Union Européenne, dans les substances dangereuses.

## 16. Autres informations

### **Etiquetage des emballages**

Les emballages à granulométrie fine de Feldspath sont étiquetés de manière à prévenir l'utilisateur contre les risques liés aux dangers d'exposition à la poussière.

**Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Elles sont données de bonne foi.**

**L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.**

**Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.**

**L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.**

**Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.**